
Table des matières

1	<i>Gouvernance du module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté.....</i>	3
2	<i>Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC).....</i>	4
2.1	Principe organisateur du programme	4
2.2	Objectifs du programme	5
2.3	Déroulement et cadre pédagogique du programme.....	6
3	<i>Déroulement du module B2.7_24</i>	7
4	<i>Atelier "Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2"</i>	9
	Intention pédagogique	9
	Le cadre de l'ECP2	9
	Préparation de l'ECP2	9
5	<i>Atelier "Visite d'un centre médico-social"</i>	10
	Intention pédagogique	10
	Informations pratiques et préparation	10
6	<i>Atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille"</i>	12
	Intention pédagogique	12
	Dates	12
	Préparation et déroulement	12
7	<i>Bibliographie.....</i>	13
8	<i>Enseignant·e·s et encadrant·e·s</i>	14
9	<i>Fiches pédagogiques sur MyUNIL</i>	15

1 Gouvernance du module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté

Commission de l'enseignement pré-gradué MSC

L'enseignement de la médecine communautaire, de la santé publique et des sciences humaines et sociales (SHS) en médecine au niveau pré-gradué est dispensé dans le cadre du programme Médecine et santé communautaires (MSC). Ce programme, décrit au chapitre 2 de ce cahier, comprend le module **B2.7 MSC – Médecine dans la communauté** pour les étudiant·e·s de 2ème année de Bachelor. Les responsables et coordinateur·trice·s des différents modules MSC forment la *Commission de l'enseignement pré-gradué MSC*. Cette commission définit les lignes directrices du programme MSC et planifie sa mise en œuvre. Le Professeur Patrick Bodenmann en assure la présidence.

Responsable du module B2.7_24

Prof. Nicolas Senn

nicolas.senn@unisante.ch

Coordinateurs des enseignements

Les enseignements sont sous la responsabilité d'un coordinateur :

<i>Cours</i>	
- Soins et médecine dans la communauté	Prof. Nicolas Senn
<i>Ateliers</i>	
- Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2	Dr Baptiste Pedrazzini
- Visite d'un centre médico-social	Mme Marie-Claude Boulet et Dre Patricia Halfon
- TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille	Dr Baptiste Pedrazzini

Collège des enseignant·e·s

L'ensemble des activités de formation est assuré par des enseignant·e·s de la Faculté de biologie et de médecine, des médecins indépendants et d'autres professionnel·le·s de la santé.

Les cours et ateliers sont placés sous la responsabilité d'un·e enseignant·e qui assure tout ou partie de cet enseignement. Certaines séances peuvent être confiées à d'autres intervenant·e·s en fonction de leur spécialité.

La liste des enseignant·e·s se trouve à la fin de ce cahier.

La liste des intervenants de l'atelier ECP 2 est à disposition au secrétariat du Département de Médecine de famille (DMF) d'Unisanté. Celle des intervenant·e·s de l'atelier Visite d'un CMS est disponible à terme sur MyUNIL.

Secrétariats

- **de l'atelier « Visite d'un CMS » :**

Mme Meltem Bükülmez 021 314 48 63

meltem.bukulmez@unisante.ch

- **de l'atelier « Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2 » :**

Mme Laura Pomart 021 314 61 16

dmf.info@unisante.ch

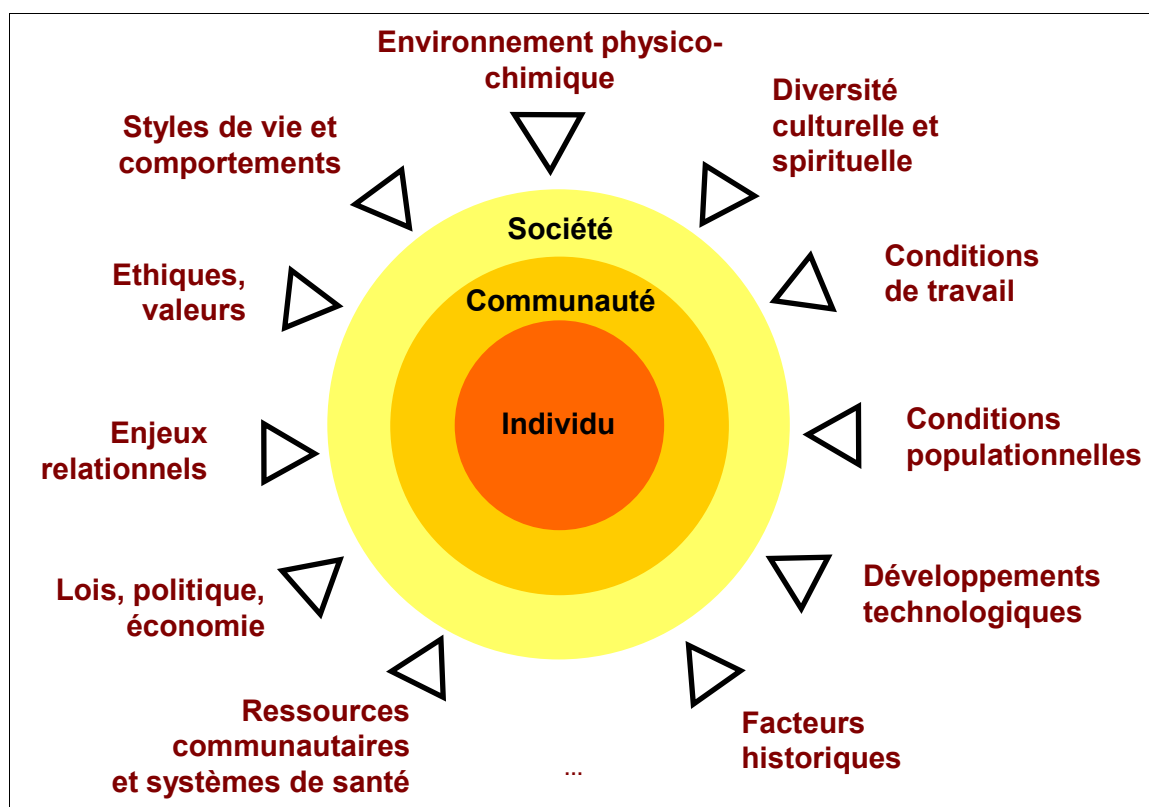
2 Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC)

Le module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté s'intègre dans le programme d'enseignement Médecine et santé communautaires (MSC). Ce programme se déroule sur quatre ans et **rassemble les enseignements de santé publique, de médecine communautaire et de sciences humaines et sociales en médecine**. Le programme MSC vise à étudier comment nos valeurs, nos comportements, notre environnement social et physique influencent la santé et la maladie mais aussi l'exercice de la médecine. Autrement dit, il met l'accent, d'une part, sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie et, d'autre part, sur les déterminants contextuels de l'exercice de la médecine.

2.1 Principe organisateur du programme

Les modules s'organisent autour d'une **conception de l'être humain en tant qu'individu appartenant à une ou plusieurs communautés et vivant en société** (cf. Figure 1), chacun de ces niveaux étant influencés par une série de déterminants environnementaux, sociaux et culturels.

Figure 1 : Déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine



Le programme inclut ainsi des **enseignements** articulant ces trois niveaux :

- comportements à risque ou salutogènes,
- importance des valeurs individuelles, communautaires et sociales,
- enjeux éthiques et politiques en médecine,

- dimensions relationnelles (médecin-patient·e, interprofessionnalité, dynamiques familiales et communautaires),
- santé des populations et des communautés,
- stratégies d'intervention en santé publique,
- déterminants juridiques, économiques, politiques et sociaux de l'exercice de la médecine et des trajectoires de santé des patient·e·s,
- médecine comme monde social doté de valeurs propres et fondé sur une épistémologie spécifique.

Le programme aborde ces trois niveaux (individu, communauté, société) de façon **multidisciplinaire**.

- Les disciplines des **sciences humaines** (histoire, philosophie, éthique, linguistique, droit, entre autres) **et sociales** (sociologie, anthropologie, entre autres) permettent :
 - une meilleure compréhension des déterminants de la santé et de la pratique médicale
 - mais aussi une sensibilisation aux nombreux enjeux sociaux et politiques contemporains qui accompagnent l'exercice de la médecine.Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s de développer une réflexivité critique sur la médecine, dans ses dimensions scientifique, technique, et pratique.
- La **santé publique**, à travers un choix de cours ciblés (épidémiologie, statistiques médicales, système de santé, médecine préventive) :
 - sensibilise les étudiant·e·s aux méthodes permettant la description et le diagnostic de population,
 - leur permet de situer la pratique médicale dans un contexte de système de santé
 - et d'appréhender le rôle de la société face aux grands problèmes de santé au niveau de la population.
- La **médecine communautaire** permet aux étudiant·e·s :
 - d'observer des formes variées de pratique médicale dans la communauté qui tiennent compte des déterminants non-biomédicaux de la médecine,
 - et de comprendre l'organisation collective qui répond à un problème de santé au sein d'une communauté ou d'un groupe de patient·e·s spécifiques.

2.2 Objectifs du programme

Les objectifs pédagogiques des modules MSC répondent aux exigences du « Principal relevant Objectives and Framework for Integrative Learning and Education in Switzerland » (PROFILES), nouveau référentiel suisse des objectifs d'apprentissage adopté par toutes les écoles de médecine en Suisse, et en particulier aux objectifs suivants :

- Créer des ponts entre la médecine centrée sur les organes et l'individu, et les disciplines et domaines de la santé publique, de la médecine communautaire et des sciences humaines et sociales.
- Proposer aux étudiant·e·s les connaissances et outils cliniques permettant d'influencer ou d'agir sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie.
- Permettre de comprendre la perspective de population comme un aspect essentiel de la santé publique et l'application des principes de base de la médecine sociale.

2.3 Déroutement et cadre pédagogique du programme

En 1^{ère} année, les cours MSC sont introduits par le **Module B1.5 MSC – Santé publique et sciences humaines et sociales en médecine** sur 5 semaines en fin d'année. L'objectif général et le cadre pédagogique spécifique de cet enseignement ont été élaborés dans le but de sensibiliser les étudiant·e·s aux méthodes et approches des *sciences humaines et sociales en médecine* et à *l'interaction médecin-patient·e* dans une première série de cours et séminaires, et aux *méthodes et approches de la santé publique* dans une deuxième série de cours et séminaires.

En 2^e année, le programme se poursuit avec le **Module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté**. Il est centré sur l'exercice de la médecine dans la communauté et comprend trois ateliers : Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2, Visite d'un centre médico-social (CMS) et un atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille" ; le cours Soins et médecine dans la communauté introduit les bases théoriques et les ateliers. Le module B2.7 s'inscrit également dans le programme d'enseignement transversal "Durabilité et santé" de la FBM.

En 3^e année, le programme MSC continue avec le **Module B3.7 MSC – Epidémiologie, prévention et médecine communautaire** sous la forme d'enseignements regroupés par thème, au sein des divers modules biomédicaux, centrés sur les *grands problèmes de santé publique*.

En fin de 3^e année a lieu le **Sous-module « MSC – Immersion communautaire »** du **Module B3.6 MSC et Recherche en santé**. Les étudiant·e·s sont amené·e·s à effectuer un travail de terrain sur une thématique de santé de leur choix dans un périmètre prédéfini et à mettre en pratique les enseignements MSC préalables.

En 4^e année, le **Module M1.7 MSC – Déterminants de la santé et règles du jeu : de l'individu au système** propose une vision interdisciplinaire des déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine. Il s'intéresse tant aux facteurs et normes au niveau individuel qui influencent la santé et les soins, qu'aux cadres et contraintes économiques, juridiques, politiques, légales et déontologiques qui façonnent la santé de la population à travers le fonctionnement du système de santé, l'accès aux soins et l'exercice de la médecine.

3 Déroutement du module B2.7_24

Objectifs généraux du module B2.7 MSC

- Décrire le fonctionnement des cabinets de médecine de famille et leur place dans les soins primaires à la population. Percevoir les différents aspects de la médecine dans la communauté et le rôle qu'y joue le·la médecin de famille.
- Identifier les compétences clés liées à la collaboration interprofessionnelle. Appliquer les connaissances acquises pour décrire les interactions interprofessionnelles existantes ou à améliorer dans les soins de santé primaire.
- Analyser des situations cliniques simples en tenant compte des déterminants sociaux et environnementaux de la santé

Modalités pédagogiques des enseignements

Le module **B2.7 MSC – Médecine dans la communauté** s'articule selon 4 modalités pédagogiques :

- **Soins et médecine dans la communauté** – 2 périodes de cours

Il s'agit d'une introduction théorique. Ce cours a pour but de présenter aux étudiant·e·s le rôle du médecin de famille au sein de la communauté, d'introduire les premières notions de collaboration interprofessionnelle et de durabilité en médecine de famille. Le coordinateur de ce cours est le **Prof. N. Senn**

- **Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2** – atelier d'un après-midi

Les binômes d'étudiant·e·s se rendent un après-midi chez un·une médecin de famille ou pédiatre installé·e en cabinet. Chaque étudiant·e effectue une anamnèse ciblée sur le motif de consultation et les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Chaque étudiant·e est informé·e sur les aspects organisationnels de l'ECP2 par mail quelques semaines auparavant.

Le coordinateur de cet atelier est le **Dr B. Pedrazzini**.

- **Visite d'un CMS** – atelier d'une journée

Les étudiant·e·s, par petits groupes, se rendent une journée dans un CMS vaudois :

- le matin, ils·elles accompagnent l'équipe de soins à domicile,
- l'après-midi, ils·elles assistent au colloque d'équipe et découvrent les différents rôles et fonctions des autres professionnel·le·s.

Les coordinatrices de cet atelier sont **M.-C. Boulet** et **Dre P. Halfon**.

- **TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille** – atelier d'1/2-journée

- en présentiel
- précédé d'un travail préparatoire indispensable.

La feuille de présence

Imprimer : Dès octobre, chaque étudiant·e imprime **sa** feuille de présence **nominative**, 1x :
Adresse : MyUNIL > dossier "B2.7 MSC - Pratiques de la médecine au cabinet médical" > 1 pdf d'env. 240 feuilles classées par Nom-Prénom.

Faire signer : Sur la version papier, à la fin de chaque atelier, par le·la responsable rencontré·e : le·la praticien·ne à l'ECP2, le·la responsable au CMS, l'enseignant·e au TBL).
Par sécurité: en faire une **photo / photocopie** après chaque signature recueillie.

Remettre la version papier à l'enseignant·e du dernier atelier, munie des 3 signatures.

Modalités de validation

Type d'évaluation	<p>Evaluation sur la base de la participation active aux différents enseignements (attestée par la feuille de présence <u>papier</u> munie des 3 signatures) et de la validation des travaux demandés dans le cadre du module.</p> <p>Des possibilités de rattrapage seront proposées aux étudiant·e·s en cas d'absence justifiée par un certificat médical.</p>
Nombre de crédits	<p>1 crédit ECTS, octroyé si toutes les conditions sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation attestée à l'atelier "Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2" → feuille de présence signée ;• Questionnaire complété avant et après l'ECP2 validé par un·e enseignant·e du DMF → sur la plateforme Moodle ;• Élaboration de la grille des déterminants sociaux et environnementaux de la santé → version PDF de la grille déposée sur la plateforme Moodle ;• Participation attestée à l'atelier "Visite d'un centre médico-social" → feuille de présence signée ;• Participation attestée à l'atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille" → feuille de présence signée.

4 Atelier "Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2"

Le DMF d'Unisanté organise les **enseignements** au cabinet du praticien de la 2^{ème} à la 4^{ème} année. L'enseignement est assuré par les **Clinicien·ne·s enseignant en cabinet (CEC)**. Ceux-ci ont un titre de spécialiste en médecine interne générale ou pédiatrie et exercent dans un canton romand.

L'organisation d'un ECP est très contraignante pour chaque CEC, l'obligeant à adapter son agenda de consultations et à sélectionner les patient·e·s approprié·e·s plusieurs semaines à l'avance pour offrir aux étudiant·e·s un enseignement de qualité.

Le DMF d'Unisanté demande à chaque étudiant·e de respecter l'engagement et la disponibilité tant des CEC que des patient·e·s et de suivre rigoureusement la répartition établie et de se présenter sans faute à l'heure convenue.

Intention pédagogique

Comprendre le fonctionnement des cabinets de médecine de famille et de pédiatrie et leur rôle dans les soins primaires : les étudiant·e·s sont impliqué·e·s dans l'exploration des aspects communautaires et amené·e·s à réaliser une anamnèse centrée sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

La [Fiche pédagogique ECP2](#) résume les objectifs pédagogiques et l'organisation pratique de cet enseignement (déposée sur MyUNIL).

Le cadre de l'ECP2

- Les étudiant·e·s sont répartis sur 8 dates correspondant aux sous-groupes définis par l'Ecole de médecine (H1 à H8, indiqué dans l'horaire personnel MyUNIL) : les étudiant·e·s en **H1, H2, H3, H4, H5 ou H6** suivent l'ECP en **automne**, et les autres (**H7, H8**) au **printemps**.
- **Par groupe de deux**, chaque étudiant·e participe à un ECP d'1/2 journée.
- La secrétaire du DMF établit la liste de répartition CEC / étudiant·e·s / date.
- Dès réception de la liste, l'étudiant·e doit prendre rapidement contact par téléphone ou courriel avec le·la CEC pour préciser les détails de l'horaire et du matériel nécessaire.

Préparation de l'ECP2

Il est attendu de chaque étudiant·e qu'il ou elle :

- effectue en binôme le travail réflexif préparatoire sur Moodle avant la demi-journée en cabinet (ce travail ne peut être effectué de manière individuelle que dans le cas exceptionnel où l'étudiant·e se rend seul·e au cabinet du CEC).
- lise l'article disponible sur Moodle puis remplit sa grille des déterminants sociaux et environnementaux de la santé (DSES).
Cette grille doit être déposée sur Moodle avant l'ECP2.
Le jour de l'ECP2, la grille permettra à l'étudiant·e d'effectuer une première anamnèse ciblée sur le motif de consultation et les DSES, sous supervision du·de la CEC.

5 Atelier "Visite d'un centre médico-social"

Intention pédagogique

Découvrir les activités des professionnel·le·s de la santé d'un centre médico-social (CMS) et leur rôle en santé communautaire. Identifier les spécificités de la prise en charge à domicile, analyser la dynamique interprofessionnelle et les compétences collaboratives mises en œuvre.

La [Fiche pédagogique Visite d'un CMS](#) résume les objectifs pédagogiques et le déroulement de cette journée d'observation (déposée sur MyUNIL).

Informations pratiques et préparation

DATES

La Visite du CMS a lieu au semestre de printemps, elle est dédoublée sur deux dates :

- le **mardi 25 février 2025** – groupe **A**
- le **mardi 18 mars 2025** – groupe **B**

DOCUMENTS SUR MYUNIL (déposés à mesure)

- **Fiche pédagogique** Visite d'un CMS : planning de la journée et objectifs pédagogiques
- **Répartition** de la volée par date ← **suivre les mises à jour svp**
- **Coordonnées des CMS** : adresse, et téléphone du secrétariat ← **suivre les mises à jour svp**
- **Guide pour l'entretien semi-dirigé** avec l'autre professionnel·le de la santé
- **Déroulement du débriefing / retour d'expérience**

ORGANISATION PRATIQUE EN AMONT

Responsable répartition CMS : **Mme Meltem Bükülmez**, secrétaire du module B2.7 MSC.
Elle contacte et informe les étudiant·e·s en temps et lieu.

- En automne :**
- Les étudiant·e·s remplissent le **questionnaire** sur Moodle qui permettra à la secrétaire d'optimiser la répartition (domicile, gare, voiture, etc.)
 - Les étudiant·e·s reçoivent les instructions pour **inscrire sur Moodle** le CMS choisi (s'il est encore disponible à ce moment).

Attention :

Véhicule obligatoire pour : Le Sentier, Sainte-Croix, Avenches, Château-d'Oex, Le Sépey.

En transports publics : Vérifiez qu'ils vous permettent d'arriver au CMS choisi **avant 7h30**, heure où l'équipe commence sa tournée.

En B2, les frais de déplacement / hébergement ne sont pas remboursés

Fin novembre : Chaque étudiant·e est informé du **CMS attribué**.

Il·elle **contacte de suite** le·la **Responsable** du CMS et son **secrétariat** pour :

1. confirmer la date,
2. confirmer sa présence à 7h30,
3. informer en cas de mobilité réduite,
4. informer en cas de forte allergie (poils d'animaux, poussière de maison, etc.),
5. échanger les n° de téléphone portable, ceci dans l'éventualité d'un problème de dernière minute le jour de la visite.

Début-février :

En cas de non-participation au semestre de printemps (exmatriculation, congé semestriel), l'étudiant·e en informe impérativement :

- le·la responsable du CMS prévu (avec copie à son secrétariat)
→ coordonnées : pdf *CMS Adresses Emails* sur MyUNIL,
- **ET** la secrétaire du module B2.7 MSC : → meltem.bukulmez@unisante.ch

Une semaine avant la Visite

- **Visionner** la capsule vidéo préparatoire (sur Moodle)
- Imprimer et **lire** les **documents** pour la Visite d'observation au CMS :
 - **Fiche pédagogique Visite d'un CMS** (sur MyUNIL, avec le déroulement de la journée).
 - **Guide pour l'entretien semi-dirigé** avec la·le 2e professionnel·le de la santé
 - **Déroulement du débriefing** / retour d'expérience
- Prendre sa **Feuille de présence** papier.
- Prévoir un **pique-nique** (sauf indication contraire du ou de la Responsable de CMS).

Il est superflu de prendre une blouse blanche ou un stéthoscope.

En cas d'**empêchement ou problème de dernière minute** :

- informer le·la Responsable du centre **et** le secrétariat général du CMS
→ coordonnées : pdf *CMS Adresses Emails* sur MyUNIL
- informer la secrétaire du B2.7 : → Meltem.Bukulmez@unisante.ch

JOUR J : VISITE AU CMS – JOURNEE D'OBSERVATION

- **7h30** : les équipes de soins commencent leur tournée – **ponctualité requise**
- **La Fiche pédagogique Visite d'un CMS** résume notamment le déroulement de la journée.

6 Atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille"

Intention pédagogique

Développer la capacité d'analyser des situations cliniques complexes, de prioriser les actions à entreprendre en s'appuyant sur des concepts théoriques solides, de collaborer avec ses pairs pour proposer des soins optimaux intégrant les besoins de la personne ainsi que les principes de santé communautaire, de durabilité et de santé publique.

La [Fiche pédagogique TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille](#) résume les objectifs pédagogiques et l'organisation pratique de cet enseignement (déposée sur MyUNIL).

Dates

- groupe **A** : **18 mars** 2025, 8h-12h
- groupe **B** : **10 avril** 2025, 8h-12h

Préparation et déroulement

Quelques semaines avant l'atelier TBL

- Les étudiant·e·s sont informés par mail de l'ouverture de leur accès au travail préparatoire sur Moodle.
- Les étudiant·e·s effectuent le travail préparatoire individuel, durée ~2 heures. Ce travail est indispensable pour être en mesure de suivre l'atelier TBL.

Le jour de l'atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille"

- Chaque étudiant·e se rend dans la **salle assignée** (répartition sur MyUNIL).
- Les étudiant·e·s se présentent avec leur **feuille de présence** en version papier
- Création des **équipes**
- L'atelier débute par un **test** sur la matière vue lors du travail préparatoire individuel demandé avant cet atelier (durée : 1 période).
- Puis, les étudiant·e·s **résolvent** par équipe des situations cliniques complexes.
- **A la fin de l'atelier TBL :**
 - **Faire signer** la feuille de présence papier à l'enseignant·e du TBL.
 - **La lui remettre.**

7 Bibliographie

- Bates' Guide to physical examination and history taking. 13th edition. Wolters Kluwer; 2021.
 - Accès en ligne :
Bates' Visual Guide to Physical Examination (<https://batesvisualguide.com/>)
- Cornuz J. Compas. 3e édition. Médecine et Hygiène; 2019.

Cette liste a été mise à jour: la BiUM dispose de ces ouvrages.

Retrouvez l'ensemble des titres du module *B2.7 Médecine dans la communauté* ici > [Lien](#)

Atelier ECP2

1. La définition européenne de la médecine générale - médecine de famille, WONCA Europe 2002
→ <https://www.woncaeurope.org/file/afaa93f5-dc46-4b0e-8546-71ebf368f41c/WONCA%20definition%20French%20version.pdf>
2. Règlement Baccalauréat universitaire en médecine - 21 septembre 2021 (site de l'Ecole de médecine)
→ https://www.unil.ch/ecoledemedecine/files/live/sites/ecoledemedecine/files/shared/reglements/REGLEMENT_BMed_2020.pdf
3. Ministère de la santé et des services sociaux. La santé, autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé. Québec, Gouvernement du Québec, 2012. 26p.
→ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2006/06-245-02.pdf>

8 Enseignant·e·s et encadrant·e·s

Marie-Claude Boulet	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, marie-claude.boulet@unisante.ch
Dre Patricia Halfon	Cabinet privé, médecine interne, 1092 Belmont-sur-Lausanne ; AVASAD - Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile, patricia.halfon@svmed.ch
Dre Nicole Jaunin Stalder	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, nicole.jaunin@svmed.ch
Dr Baptiste Pedrazzini	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, baptiste.pedrazzini@unisante.ch
Prof. Nicolas Senn	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, nicolas.senn@unisante.ch
Prof Nguyen-Toan Tran	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, nguyen-toan.tran@unisante.ch

9 Fiches pédagogiques sur MyUNIL

Les étudiant·e·s trouvent sur MyUNIL la **Fiche pédagogique** de chaque Atelier du module B2.7 , elle résume ses **objectifs** et son **déroulement** :

- **Atelier "Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2"**
- **Atelier "Visite d'un CMS"**
- **Atelier "TBL : résolution de situations cliniques en médecine de famille"**